

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 03 novembre 2020

Présents en visioconférence :

Pour une bonne organisation de la séance, le nombre de personnes invitées a été limité au strict minimum.

Enseignantes : Mme de Fleurian, directrice ; Mme Bizard, Mme Dujardin, adjointes ;

Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ;

Mairie de Cintray : M. Graupner, maire de Cintray ; M. Dumenil, premier adjoint ; Mme Graupner, M. Volant, membres de la commission scolaire.

DDEN : Mme Gault.

Parents d'élèves : Mme Gaston, Mme Beaur.

Excusés :

Mme Chaboche, Inspectrice Chartres 1

1- Présentation des membres du conseil d'école

Présentation par visioconférence

2- Elections des parents d'élèves

Participation au vote le vendredi 09 octobre 2020 :

Une seule liste présentée : 145 inscrits, 101 votants ; soit 69.66% de participation.

Une diminution par rapport à 2019-2020 : 76.61% de participation

Mme de Fleurian regrette qu'il n'y ait pas plus de votants car voter par correspondance est vraiment très simple.

Les parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2020-2021 sont :

Membres titulaires : Mme Gaston maman d'élève de PS ; Mme Beaur maman d'élève de MS ; M. Rodrigues papa d'élève de MS

Membres suppléants : M Bourdelas, papa d'élèves de GS ; Mme Crosnier maman d'élèves de MS ; Mme Thierry maman d'élève de PS.

Les élections ont eu lieu pour la première fois uniquement par correspondance. Ce mode de vote était à privilégier compte-tenu du protocole sanitaire à respecter.

3-Effectifs et répartition des élèves

L'école accueille cette année 78 élèves.

- une classe de PS : 29 avec Claude de Fleurian

- une classe de MS : 23 avec Nathalie Mme Dujardin

- une classe de GS : 26 avec Mme Bizard Catherine

Soit 10 élèves de plus qu'en 2019. (18 de plus qu'il y a deux ans)

Rentrée 2021, une arrivée de 24 petits est prévue.

4-Vote du règlement intérieur

Les enseignantes insistent sur l'interdiction de l'écharpe pour des raisons de sécurité !!

Afin de prendre en compte l'obligation d'application du protocole au sein de l'école, tout en évitant de procéder à la modification du règlement intérieur dès qu'une préconisation évolue, Mme de Fleurian demande un ajout la phrase suivante :

« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national ».

Une seconde phrase sera ajoutée : « En inscrivant mon enfant à l'école, je m'engage à respecter la charte de la laïcité et ses valeurs (document fourni aux parents à chaque rentrée). »

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5-Exercice incendie et exercices PPMS

*exercice incendie

Nous avons réalisé cet exercice le mardi 29 septembre vers 9h15.

Les enfants sont évacués et regroupés le long du grillage le plus rapidement possible. Les repères sont visibles (signalés par des personnages) et bien placés pour chaque classe.

La classe de Nathalie Dujardin (MS) et la garderie n'ont pas de porte anti-panique. Selon la commission de sécurité qui est passée, cette porte n'est pas obligatoire.

*PPMS (« plan particulier de mise en sûreté »)

L'exercice PPMS Attentat-Intrusion (PPMS AI) s'est déroulé le mardi 6 octobre. L'exercice « s'échapper » n'a pas été fait pour des raisons de sécurité.

L'exercice PPMS Risques Majeurs (PPMS RM) se déroulera le lundi 16 novembre.

Les 3 « valises PPMS » seront bientôt complètes.

6- Sorties scolaires et animations dans l'école

Le thème commun cette année est le far west (masque oblige). Les enseignantes travailleront également sur les Jeux Olympiques et la sensibilisation à l'environnement.

La classe de MS de Mme Dujardin ne pourra pas renouveler son projet de correspondance avec les MS-GS de Dammarie.

Lundi 21 septembre : **photographe** à l'école. Une partie des bénéfices des ventes sert à financer la coopérative scolaire.

Vendredi 25 septembre : **course des indiens** dans la cour de l'école à l'occasion de « la fête du sport ». Les parents n'étaient malheureusement pas conviés à cause du protocole sanitaire. A la fin de la course, les enfants étaient maquillés. Ils avaient fabriqué un chapeau qu'ils ont porté à la fin de la course. Les enfants ont partagé un goûter bien mérité.

Lundi 28 septembre : **spectacle** « Que d'émotions pour Simon » de la compagnie Planète Mômes, offert par la coopérative scolaire (320 euros).

Lundi 12 au vendredi 16 octobre : **semaine du goût** à l'école. Lundi : fruits ; mardi : produits laitiers ; jeudi : céréales ; vendredi : comment prendre un bon petit-déjeuner (cf éducartable) avec l'intervention de Mme Thieux (infirmière scolaire) pour sensibiliser les enfants sur l'importance de ce repas.

Vendredi 6 novembre : sortie dans le **bois de Seresville** annulée par le plan vigipirate.

Jeudi 12 novembre : intervention de Mme Thieux (infirmière scolaire) dans la classe des MS et GS pour sur **les dents et l'hygiène**.

Jeudi 14 janvier : intervention de Mme Thieux (infirmière scolaire) dans la classe des MS et GS pour **une sensibilisation aux dangers domestiques**.

Jeudi 17 décembre et vendredi 18 décembre : des **lectures** sur le thème de Noël seront faites par des parents et/ou grands-parents si le protocole sanitaire change.

Vendredi 18 décembre : il n'y aura pas de spectacle de Noël offert par les municipalités, mais les mairies aimeraient faire venir le Père-Noël dans chaque classe et offrir un goûter à chaque enfant.

Vendredi 29 janvier : on mangera des **galettes** en commun ou dans nos classes en fonction du protocole...

Vendredi 23 avril : **carnaval** de l'école dans les rues d'Amilly avec l'aide de la commune pour sécuriser les routes (sous réserve)

Vendredi 02 juillet : sortie rollers et patinettes sur les bords de l'Eure, à la Petite Venise à Chartres avec l'aide de la commune pour transporter le matériel (sous réserve)

Les **jeux de société** en présence des parents ne pourront pas avoir lieu, le protocole sanitaire nous l'interdit.

Les enseignantes espèrent une amélioration de la situation et en attendant la venue des parents, elles vont intégrer ces jeux dans leur pratique pédagogique à l'accueil par exemple.

Pas d'ateliers pédagogiques au COMPA, pas de cueillette à Ouerray, pas de rencontre USEP, pas de rencontres en chantant...

Inscription des 3 classes au projet « écolire ». Les élèves vont lire des albums sur le thème « secrets et cachettes » et voteront pour leur album préféré.

7- Plan de continuité pédagogique

Document écrit par les enseignantes et validé par l'inspectrice en septembre 2020 qui précise les différentes actions à mettre en place en fonction du niveau du protocole sanitaire (3 niveaux) comme un accueil échelonné des enfants, des heures de récréation décalées,... Cette organisation n'est pas facile à mettre en place et peut gêner certains parents mais les enseignantes font au mieux avec les moyens qu'elles ont.

8-APE

L'APE est une association qui compte 6 mamans actives qui mènent des actions pour récolter des fonds afin de financer des projets pour les écoles (vente de chocolat, de sapins de Noël et certainement des sacs comme souvenir de fin d'année). La vente par correspondance a plus de réussite que les ateliers.

Un chèque de 335 euros est versé à nouveau cette année à l'école maternelle. Il représente une partie des bénéfices de l'année 2019-2020. Un chèque a également été versé à l'école élémentaire. Cette dotation est effectuée au prorata du nombre de classes dans chaque école.

Les enseignantes remercient l'APE pour leur implication.

9-Départ à la retraite d'une atsem

Mme de Fleurian informe les nouveaux représentants de parents d'élèves que Martien Boucher, atsem, partira à la retraite dans l'été et ne sera pas remplacée.

Les mairies expliquent que ce sont les baisses continues des moyens financiers versés par l'Etat aux communes qui obligent les municipalités à ne pas pouvoir embaucher une nouvelle Atsem à temps complet ni même à temps partiel.

Elles ajoutent qu'il y a moins d'atsem que de classes dans de nombreuses écoles.

Les enseignantes précisent que ce n'est pas le cas partout, que dans les autres écoles il peut y avoir autant d'ATSEM que de classes.

Elles mettent en avant les rôles pédagogiques d'une atsem et précise qu'une cohorte de 29 PS est présente dans l'école. Les apprentissages ne seront plus être les mêmes, le niveau de compétences risque même de diminuer et elles le regrettent fortement.

10-Questions diverses

Les parents d'élèves demandent si les enseignantes peuvent utiliser la structure pour le sport.

Les enseignantes attendent des réponses de l'IEN et rappellent que la cour de récréation est divisée en deux pour éviter le brassage des enfants et que les classes sortent à tour de rôle.

La mairie tient à préciser que le personnel de la cantine est remplacé quand une personne est en arrêt maladie, ce qui est le cas en ce moment.

Prochain conseil d'école le vendredi 12 mars 2021 à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est clos à 19h30.

Vu le 03/11/2020
La directrice
Mme de Fleurian

La secrétaire de séance
Mme Bizard